SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Lentement, <u>mais SÛREME</u>NT!

La sécurité routière est une responsabilité partagée par l'ensemble des usagers des voies publiques. Puisque les déplacements actifs se multiplient et que le nombre de véhicules en circulation augmente, la population contrecœuroise est appelée à faire preuve d'une cohabitation sécuritaire, bienveillante et courtoise.

Quelques bonnes pratiques

Automobilistes

- Faites preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les enfants, les personnes aînées, les piétons, les cyclistes et ceux qui optent pour les autres modes de déplacements actifs.
- Respectez strictement les limites de vitesse dans les quartiers résidentiels et à proximité des parcs, des écoles, des garderies et aux abords des traverses piétonnes.
- Surveillez et anticipez les déplacements des piétons et des cyclistes.



- Signalez vos intentions en utilisant vos clignotants pour tourner ou pour changer de voie.
- N'empiétez pas sur le passage pour piétons quand vous arrêtez à une intersection.
- Respectez la priorité de passage des piétons aux intersections et redoublez de prudence avant de faire un virage à droite.
- Gardez une distance sécuritaire avec le véhicule qui vous précède.
- Adaptez votre conduite à l'obscurité.



Les piétons ont la priorité sur les pistes multifonctionnelles, puisqu'ils sont les plus vulnérables.

Aux traverses piétonnières, les cyclistes circulant à côté de leur vélo ont également priorité.

Aux intersections avec panneaux d'arrêt dans toutes les directions : le premier qui fait un arrêt complet a la priorité, qu'il soit à vélo, en moto, en auto ou dans un véhicule lourd.

Piétons

- Traversez à l'intersection ou au passage pour piétons le plus près.
- Vérifiez la circulation avant de traverser une intersection (à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière).
- Évitez les objets de distraction (écouteurs, cellulaire, textos, etc.)
 lorsque vous marchez et surtout en traversant une intersection.
- Tentez d'établir un contact visuel avec les automobilistes, sinon présumez qu'ils ne vous ont pas vu.
- Soyez visible particulièrement le soir ou lors de conditions de faible luminosité. Les vêtements clairs, les bandes rétroréfléchissantes et les dispositifs lumineux de sécurité sont des moyens efficaces pour les piétons et les cyclistes de réduire le risque de collisions nocturnes avec les véhicules.
- Adoptez des comportements favorisant votre propre sécurité.





Les piétons croisant la trajectoire d'un véhicule en arrivant de la gauche ont une plus faible probabilité d'être vus par le conducteur que les piétons arrivant par la droite, pour une distance équivalente.

Source: Profil détaillé des faits et des statistiques touchant les piétons, Société de l'assurance automobile du Québec, décembre 2016.

Cyclistes

- Signalez vos intentions : utilisez le code gestuel.
- Roulez dans la voie de droite s'il y a plus d'une voie.
- Circulez dans le même sens que la circulation.
- Assurez-vous que vos manœuvres de dépassement sont sécuritaires et permettent une distance avec les autres.
- Cédez, à une intersection, le passage aux piétons qui s'y engagent ou qui manifestent clairement leur intention de s'y engager, ainsi qu'aux autres cyclistes et aux véhicules qui s'y sont déjà engagés ou qui ont la priorité.





Lors d'un accident ou d'une chute, déplacez-vous sur le côté de la piste pour ne pas blesser ou gêner les autres usagers qui circulent.

La campagne de sécurité routière 2024 est réalisée en collaboration avec le comité de circulation de la Ville de Contrecœur et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.



